



N°2021-005 DELIBERATION AJOURNÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un le lundi 18 janvier à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 11/01/2021

Date d'affichage 11/01/2021

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 13

Procurations : 1

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU.

Était absents excusés : Madame Chrystel VINCENT, Monsieur David LECARPENTIER a donné son pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS

Était absent non excusé : Monsieur Emmanuel HOUSSAIS

Formant la majorité des membres en exercice, a été élu Monsieur Nicolas GAZENGEL secrétaire de séance.

TARIFS REPAS CANTINE ENFANTS-ADULTES

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que suite au changement de prestataire et du surcoût engendré, il convient de réviser les tarifs.

Monsieur Le Maire propose de retenir les tarifs suivants :

Enfants	Quotient familial > 1000	4,25 €
	Quotient familial < 1000	4,15 €
Adultes		4,75 €

Après avis du Conseil Municipal, Monsieur Le Maire propose à la commission petite enfance de se réunir pour réétudier de nouveaux tarifs. Cette délibération est donc AJOURNÉE.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 13 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 21 janvier 2021.
Le Maire, Anthony ROULLIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20210118-2021-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/01/2021

